Le Secrétariat de la [Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel](https://ich.unesco.org) (2003) est à la recherche d’un ou plusieurs consultants pour contribuer à la réflexion sur les possibles moyens de partager les experiences de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (PCI). Les principales tâches du (des) consultant(s) seront de **créer une enquête**, **compiler la liste des destinataires** (ONG, institutions, etc.) et **préparer un compte-rendu analytique** sur les résultats de l’enquête.

La date limite de soumission des propositions est le **20 septembre 2017** (début de mission mi octobre 2017, fin des tâches pour le mois d’avril 2018).

**Contexte**

Dans le cadre des activités du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, en particulier de ses décisions [8.COM 5.c.1](http://www.unesco.org/culture/ich/fr/decisions/8.COM/5.c.1) et [10.COM 10](https://ich.unesco.org/fr/decisions/10.COM/10), le Secrétariat de la Convention va conduire une enquête sur les possibles moyens de partager les expériences de pratique de sauvegarde complémentaire au Registre des bonnes pratiques de sauvegarde (article 18). La nécessité de développer « d’autres moyens alternatifs de partage des expériences de sauvegarde » vient principalement du faible nombre de pratiques identifiées dans le Registre et donc du faible impact de ce mécanisme[[1]](#footnote-1). Les principaux objectifs des tâches à accomplir sont :

* D’identifier un large spectre de parties prenantes directement impliqués dans la sauvegarde du PCI, tel que les ONG accréditées, les organisations de peuples autochtones, les villes et gouvernements locaux, les institutions nationales, les communautés académiques ou les Centres de catégorie 2 ;
* De collecter des informations auprès de ces organisations au travers d’une enquête en ligne sur les possibles moyens de partager les expériences de sauvegarde, notamment vis-à-vis des questions suivantes :
	+ Quelles données sur les activités de sauvegarde devraient être échangées pour être effectivement utiles et inspirantes lors de l’élaboration de nouvelles activités ?
	+ Quels sont les possibles contributeurs et destinataires de telles données ?
	+ Devrait-il y avoir des processus de sélection/revue de ces données ? Auquel cas, comment le système pourrait rester léger ?
	+ Quels seraient les moyens les plus appropriés pour développer, sélectionner et partager ces expériences de sauvegarde au niveau local/national/régional/international?
	+ Comment les données devraient-elles être collectées, stockées et présentées pour garantir une recherche efficace ?
	+ Y a-t-il des opportunités de partenariat autour de ce sujet ?
* De préparer un rapport analytique sur les résultats de l’enquête pour le Secrétariat qui fera une présentation sur ce sujet lors du Comité en novembre/décembre 2018.

**Tâches**

Sous la supervision du Chef de l’unité de mise en œuvre du programme et en consultation avec le Spécialiste de gestion de l’information de la Section du PCI, le(s) contractant(s) devront :

1. Prendre connaissance de la documentation pertinente sur la question des « autres moyens plus léger de partager les expériences de sauvegarde » (fournie par la Section du PCI) ;
2. Développer la méthodologie de l’enquête, en collaboration avec le Secrétariat, afin d’obtenir un bon taux de réponse, définir les modalités de l’enquête en ligne et la structure pour le rapport ;
3. Finaliser la liste des destinataires, en s’assurant d’une couverture large d’organisations et d’institutions impliquées dans la sauvegarde du PCI et en s’appuyant sur les réseaux et répertoires existant ;
4. Élaborer l’enquête et intégrer les commentaires d’entités externes (par exemple le Forum des ONG ou des Centres de catégorie 2), et le mettre en œuvre du 15 novembre 2017 au 30 janvier 2018 ;
5. Préparer un rapport analytique de cette enquête (maximum de 20 pages, hors annexes) avant le fin mars 2018. Le rapport doit inclure des données désagrégées selon le type d’organisations et les régions. Des tableaux et graphiques devraient être utilisés autant que possible pour présenter les informations.

**Qualifications**

* Diplôme universitaire d’études supérieures (Master ou équivalent) dans un domaine approprié
* 10 à 15 ans d’expérience professionnelle
* Excellentes compétences rédactionnelles et de communication en anglais ou en français
* Une bonne expérience en matière de réalisation d’enquêtes impliquant une connaissance des différentes méthodologies, des formes de questionnaire, de l’analyse des données, des procédés de rédaction du compte-rendu, d’Excel et de visualisation de données (tableaux, graphiques et illustrations);
* Connaissances sur la Convention de 2003 et la sauvegarde du PCI

**Comment postuler ?**

Les candidats intéressés par cette mission doivent envoyer leur candidature et y inclure les renseignements suivants :

* Une courte lettre de motivation en réponse aux critères susmentionnés ;
* Une copie de leur CV ;
* Des exemples d’expériences similaires en matière de gestion d’une enquête et/ou de création de questionnaire, de rédaction de compte-rendu etc. ;
* Une indication de tarif de cette prestation menée par un/une consultant(e), ainsi qu’un calendrier prévisionnel.

Les candidature doivent être envoyées à l’UNESCO **avant le 20 septembre 2017**, àHugues Sicard, UNESCO Intangible Cultural Heritage Section (h.sicard@unesco.org).

1. Pour plus d’information, voir l’ « Évaluation du travail normatif de l’UNESCO dans le domaine de la Culture », partie I : [**anglais**](https://ich.unesco.org/doc/src/ITH-13-8.COM-INF.5.c-EN.doc)|[**français**](https://ich.unesco.org/doc/src/ITH-13-8.COM-INF.5.c-FR_.doc) [↑](#footnote-ref-1)